

Cécile JULLIEN PALETIER.
Avocate
62, Avenue Sadi Carnot 26000 VALENCE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience de vente du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de VALENCE (26), siégeant à ladite ville au Palais de Justice.

UN APPARTEMENT ET UNE CAVE
11 allée E. QUINET à VALENCE (26)

Le JEUDI 8 SEPTEMBRE 2016 à 10 heures 30
Au palais de justice de VALENCE (26)

Mise à prix : 17 500,00 €

Dans un ensemble immobilier « LA FLUTE ENCHANTEE » situé à VALENCE (DROME) 26000 n° 1-3-5-7-11 allée Edgard QUINET et cadastré section AX 49

- **lot : 140** : une cave avec les un/ dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les trente deux/millièmes des parties communes particulières au bâtiment C.
- **lot 176** : un appartement de type V hall d'entrée, dégagement, WC, salle de bains, séchoir, cuisine, salle de séjour, quatre chambres deux loggias ; avec les cent vingt et un/ dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les trente deux/millièmes des parties communes particulières au bâtiment C ; et les quatre cent quarante cinq / dix millièmes des charges afférentes aux ascenseurs.

Le bien est loué

A LA REQUETE DU :

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble "LA FLUTE ENCHANTEE", sis 1-3-5-7-11 allée Edgar QUINET à VALENCE 26000 représenté par son Syndic en exercice la société **CENTURY 21 JPV IMMOBILIER**, société au capital de 7 700 € inscrite au RCS d'Aubenas sous le N° SIREN 433 915 535 sis 16 place Saint Julien 07300 TOURNON SUR RHONE.

Par le Ministère de : **Cécile JULLIEN PALETIER**

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de VALENCE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal de Grande Instance de VALENCE.

L'immeuble pourra être visité avec le concours de SCP DURAND & SEIGNOVERT Huissiers de Justice à VALENCE, après avoir pris attache avec l'Etude, laquelle pourra se faire assister si besoin est, de deux témoins, d'un serrurier et de la Force Publique.

CONSIGNATION

Toute personne intéressée devra remettre au Conseil de son choix un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA COMPTE SEQUESTRE ADJUDICATION représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3000 €, ou une caution bancaire irrévocable.

LE PV DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE EST CONSULTABLE SUR LE SITE DU BARREAU DE VALENCE À L'ADRESSE SUIVANTE : <http://www.avocats-valence.org>